



**COMMUNIQUÉ DE LA  
MUNICIPALITÉ  
N° 6/2008-2009**

**Du 25 avril au 12 juin 2009**

Renens, le 12 juin 2009

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Nous avons le plaisir de vous communiquer, ci-dessous, les principales décisions et activités de la Municipalité durant la période considérée.

## **1. Sous la loupe**

### Transports publics de la région lausannoise (tl): création de nouvelles lignes de bus sur la rue du Terminus et lancement du "Réseau 10"

La Municipalité a accepté le projet de création d'une ligne de bus en site propre sur la rue du Terminus. Les TL demandaient, dans le cadre du développement du réseau TL 2009-2014, la création pour décembre 2009 d'un passage pour les bus sur la rue du Terminus afin d'augmenter la vitesse commerciale de nouvelles lignes (N° 17: Georgette à Lausanne-Croix-Péage à Bussigny-près-Lausanne; et N° 36: Renens-Gare Nord-Cloalet à Crissier.

Cette demande implique la suppression de dix-huit places de parc en zone bleue le long de la rue du Terminus. Une analyse de l'utilisation des dix-huit places de parc a été faite par la Direction de la sécurité publique. Par ailleurs, des solutions compensatoires ont été étudiées. Il s'agit notamment de mettre en évidence le parking public de la rue du Terminus, situé sous le Pont Bleu ; de créer des places publiques sur la place des 4-Avenues (actuellement sept places livraison et taxis ; seulement deux places livraison et une pour les taxis seraient maintenues dans la mesure où elles sont toujours libres) et d'envisager le stationnement en épi le long de la place des 4-Avenues. Les commerçants des rues du Terminus, de la Mèbre, de Crissier et de Lausanne ont été conviés à une rencontre le 10 juin dernier au cours de laquelle ils ont été informés de ces modifications. Par ailleurs, l'ancien arrêt de bus sur l'avenue du 14-Avril, en face de Migros Métropole, sera réhabilité pour la ligne N° 17, qui passera par l'avenue du 14-Avril au retour. La mise à l'enquête de cet aménagement est prévue prochainement, pour être en synergie avec les communes voisines également desservies par cette ligne, et le début des travaux en automne.

Ces nouvelles lignes de bus entreront en service dès le 13 décembre 2009. Elles font partie des nouvelles prestations mises en œuvre dans le cadre de "Réseau 10", la première étape du développement de l'offre des tl d'ici 2014 afin de répondre à l'augmentation du nombre d'habitants et de places de travail attendue ces prochaines années dans l'agglomération

lausannoise en général et à l'Ouest de celle-ci en particulier. Réseau 10 est le fruit d'une concertation entre le SDOL, les communes desservies, le Canton et les tl.

Outres ces deux nouvelles lignes qui desserviront le nord des voies, cette première étape "Réseau 10" comprend également le renforcement aux heures creuses des lignes 30, 32 et 33 qui desservent le sud des voies.

Une première campagne d'information en vue de la mise en service de ces nouvelles prestations est lancée ce mois-ci en concertation avec les communes.

Pour rappel, la participation de la Ville de Renens au budget des tl s'élève à près de Fr. 4.4 millions. Les tl ont par ailleurs informé les communes d'un excédent de charges pour l'année 2009 d'environ 7.5 % par rapport aux prévisions dû à la mise en service du Réseau 08.

#### Animations estivales à la rue Neuve et partenariat avec l'ECAL:

La Municipalité a pris note de l'organisation et du programme des différentes animations estivales qui se dérouleront cette année à la rue Neuve compte-tenu des travaux sur la Place du Marché.

Il s'agit tout d'abord de la Piazzetta dont le programme 2009 fera honneur au cinéma suisse (les vendredis 26 juin, 21 août et 11 septembre).

Il s'agit ensuite des Concerts d'été se dérouleront les 11 juillet, 7 et 28 août 2009 et dont la programmation sera assurée par MM. Carlos et Tony Garcia, responsables du magasin «Tout pour la Musique».

Enfin, la section cinéma de l'ECAL organise chaque fin d'année scolaire une remise des diplômes. A cette occasion, les films réalisés par les étudiants sont projetés à l'école, en présence des étudiants, enseignants et invités. Cette année, suite à différents contacts entre le service Culture-Jeunesse-Sport et l'ECAL, et en raison du thème "la Ville de Renens" donné aux étudiants de Master, les films de diplômes seront projetés le 1<sup>er</sup> juillet prochain à la rue Neuve de manière à ouvrir cet événement à un public plus large qu'habituellement, à savoir la population de Renens. La manifestation pourrait se dérouler chaque année en fonction de la réussite de cette première édition.

#### Planification des constructions scolaires

Se fondant sur le rapport sur la planification scolaire établi en juin 2008, la Municipalité a approuvé les prochaines priorités en matière de construction de locaux scolaires primaires telles qu'elles ont été définies par le Groupe Bâtiments et planification scolaires.

Les priorités sont les suivantes:

- un programme de construction scolaire prévu dans le cadre du plan de quartier La Croisée comprenant six salles de classe et des locaux annexes, pour environ 970 m<sup>2</sup>, ainsi qu'une surface extérieure de préau de 720 m<sup>2</sup>. Une offre sera demandée en vue de la construction de cette unité;
- une unité scolaire, une crèche-garderie et divers locaux dans le programme des travaux prévus sur les anciens entrepôts CFF du Simplon;
- une étude de l'agrandissement du site scolaire du Censuy.

Le projet de construction sur la parcelle de Saugiaz se justifie mais il n'est pas considéré comme prioritaire. Il sera donc repris dans un deuxième temps.

## 2. Autres décisions prises et dossiers suivis par la Municipalité

### La Municipalité a décidé :

- d'acquérir la **parcelle N° 448**, d'une surface de 858 m<sup>2</sup>, sise à la **rue de Crissier 1b**. Cette acquisition est effectuée dans le cadre de la requalification de la gare de Renens (réaménagement de la place en lien avec la future passerelle et l'arrivée du tram);
- de mandater le bureau Ribl SA pour procéder à l'étude « **Bases hydrauliques en vue de la réalisation d'un collecteur intercommunal de Broye** ». Les quatre communes partenaires de ce projet (Renens, Prilly, Lausanne et Jouxens-Mezery) participeront au projet. Pour rappel, les insuffisances hydrauliques liées aux ruisseaux de la Broye et des Baumettes ont été mises en exergue par les documents du Plan général d'évacuation des eaux. Cette étude devra affiner les bases hydrauliques et hydrologiques en vue de la réalisation de ce collecteur.
- de participer financièrement aux corrections du **Plan directeur localisé (PDL) de Malley réalisé dans le cadre du Chantier 2 du Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL)**;
- d'apporter un soutien financier et organisationnel aux organisateurs du **championnat d'Europe de Sumo** (Sumo Club Renens et Société suisse de Sumo) qui se déroulera les 21-22-23 août au CIGM. Ce soutien inclut entre autre la gratuité de la salle Odysée, la mise à disposition de matériel et la participation financière aux frais de promotion de l'évènement. Afin que Renens bénéficie des retombées du championnat, un événement sera organisé au centre-ville en marge de la manifestation;
- de mettre à disposition les sites scolaires du Léman et de Verdeaux, soit 97 classes comme dortoirs et 6 salles de gymnastique comme lieux d'entraînement, dans le cadre de la **14<sup>ème</sup> Gymnastrada** qui aura lieu du 8 au 17 juillet 2011, à Lausanne;
- de reconduire la course pédestre "Renens bouge" sur le modèle de l'édition 2008 (tracé, distances et catégories d'âge seront similaires). Cette manifestation aura lieu le 26 septembre 2009;
- de mandater le Studio KO Sàrl, à Yverdon-les-Bains, pour l'étude et le graphisme de la signalisation du **Chemin des sens**, ainsi que la thématique. Cette étude devra tenir compte de la signalétique générale de la Ville de Renens ainsi que de l'identité visuelle de la Ville;
- d'instaurer, à la demande des habitants, un sixième emplacement de **déchetterie mobile à Renens-Village** dès le mois de septembre 2009;
- de résilier la convention du 27 juin 2000, échue au 30 juin 2009, relative au **ramassage et au transport des ordures ménagères et des déchets urbains** du territoire de la Commune de Renens la liant à l'entreprise Matthey Transports SA à l'échéance du 21 décembre 2010. Un appel d'offres public sera mis en place pour le ramassage et le transport des ordures ménagères dès le 1<sup>er</sup> janvier 2011;

- d'adhérer au **standard « bâtiment 2008 » de Cité de l'énergie**. Ce standard constitue un fil conducteur en matière d'efficacité énergétique et de développement durable autour de sept grands groupes de mesures applicables lors de la construction ou la rénovation de bâtiments. Outre une meilleure efficacité énergétique, l'adhésion à ce standard doit également rendre plus visible auprès de la population le rôle d'exemplarité joué par la commune;
- **d'installer un équipement informatique complet** dans les 22 salles de classe du nouveau bâtiment et les 5 salles de classe des rez inférieur et supérieur du bâtiment existant du **collège du Léman**. Cet équipement inclut beamers, haut-parleurs, tablettes interactives et meubles. Il permet de répondre à la décision n° 118 du canton relative à l'acquisition et la maintenance de l'équipement des classes;
- d'autoriser le Service informatique à procéder au **renouvellement du parc de copieurs** au sein de l'administration communale;
- d'émettre un préavis favorable à l'intention du Service du Logement et du Tourisme (SELT) pour autoriser la **démolition des immeubles sis rue de l'Avenir 15 et 17**, à la condition que les locataires aient trouvé un logement de remplacement convenant à leur situation;
- d'intervenir sur la **réglementation de l'usage du parking de la Piscine et de la rue du Léman inférieure** en interdisant le stationnement de 8h à 9h30, tout en gardant le statu quo pour les autres heures de la journée et de la nuit. Cette restriction s'applique du lundi au vendredi, dès le 15 juin 2009;
- de valider le principe de fermer la **rue du Léman** en posant un élément en son centre (arbre, caillou) de manière à supprimer le transit. L'accès des deux côtés pour les riverains sera maintenu. Cette modification confirmera son statut de rue piétonne et à double sens pour les cyclistes et répondra ainsi à la demande du chantier 5 du SDOL;
- de poser un **nouveau revêtement sur le tronçon de la rue du Caudray allant du nouveau giratoire du Léman à Obi**, et ainsi de répondre favorablement à l'amendement voté par le Conseil communal dans le cadre du vote du préavis;
- **d'ouvrir**, suite à une demande de l'Association des parents d'élèves de Renens (APé) et une fois les besoins confirmés, **le réfectoire nord le mercredi de 11h30 à 14h** dès la rentrée scolaire 2009, ceci dans l'attente de l'ouverture de l'APEMS nord à la rentrée 2010. Le réfectoire nord est situé à la salle de paroisse du Temple et est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h30 à 14h pendant les périodes scolaires;
- d'inscrire la Commune de Renens auprès du Canton de Vaud en qualité de participante à la **Semaine de la mobilité** qui aura lieu du 14 au 22 septembre 2009. La coordination des actions qui seront menées à Renens dans le cadre de cette manifestation est confiée à la Direction Urbanisme & Bâtiments;

### **La Municipalité a pris acte :**

- de la **désignation de la CISE** et de sa permanence "Info-Natu" comme **lauréate du 1<sup>er</sup> prix cantonal** pour l'intégration intitulé "**Prix du Milieu du Monde**". Ce prix a été décerné lors des Assises Cantonales de l'Immigration par la Chambre cantonale consultative des immigrés (CCCI);

- de la participation de la CISE à la **campagne en faveur de l'initiative populaire pour les droits politiques des personnes de nationalité étrangère au plan cantonal** qui sera lancée en août 2009;
- d'un excédent de charges pour l'année 2008 dans le compte de fonctionnement de la **Paroisse catholique romaine de Renens et environs**;
- du rapport intermédiaire du projet **Service Information Administratif-Habitants**. Ce projet mis en place depuis un an traite les données relatives à l'approvisionnement économique du pays, de la gestion des chiens, du registre civique ainsi que du contrôle des habitants. Ce rapport intermédiaire fait également un état des lieux de la qualité des données.

### **3. Affaires Intercommunales**

#### **Bureau Intercommunal**

Le Bureau Intercommunal (BI) rassemble les syndics des communes du district de l'Ouest Lausannois et se réunit régulièrement afin d'échanger des informations mais aussi de partager sur des projets présentant un intérêt commun aux différentes communes. Le BI est actuellement présidé par M. Georges Chérix, syndic de Villars-Ste-Croix. Depuis le début de l'année 2009, le BI s'est réuni à 3 reprises.

Les principaux points discutés incluent notamment les chantiers du SDOL et le PALM, les tl ou encore le dossier du collège de La Planta. Par ailleurs, parmi les décisions prises:

- la commune de Prilly rejoint l'inspection intercommunale des chantiers
- l'ensemble des communes de l'Ouest lausannois se sont entendues pour marquer les 30 ans du théâtre Kleber Méleau et ont ensemble décidé d'augmenter de Fr. 0.50.-- la subvention par habitant, ceci de manière à financer un spectacle supplémentaire.

A noter que M. Etienne Roy, Préfet du district de l'Ouest lausannois est régulièrement invité aux séances du BI et que depuis peu, les rencontres entre les membres du BI et les députés de l'Ouest lausannois ont également été réactivées. Ces rencontres permettront d'aborder des dossiers en cours d'étude ou de discussion au Grand Conseil et dont l'impact est important pour l'Ouest lausannois.

### **4. Naturalisations: bilan 2008**

Ce chapitre présente un bilan des dossiers de naturalisations suivis par le greffe au cours de l'année 2008.

Pour rappel, deux types de naturalisation sont traités au niveau communal. Il s'agit de la naturalisation ordinaire (art. 8 LDCV) et la naturalisation facilitée cantonale (art. 22, 25 et 53 LDCV).

Procédure facilitée cantonale: La Municipalité, après examen du dossier, rend une décision sur l'octroi de la bourgeoisie, avant de transmettre le dossier au Département de l'intérieur pour la suite de la procédure.

Procédure ordinaire: Un rapport de renseignement est établi par la Police de l'Ouest lausannois sur le candidat. Tout candidat âgé de plus de 16 ans, est entendu par une délégation à la Commission de naturalisation. L'entretien permet de constater l'intégration et les motivations du candidat et d'aborder les thèmes d'histoire, de géographie et de civisme. La Municipalité rend ensuite une décision sur l'octroi de la bourgeoisie, d'après le préavis établi par ladite Commission, et transmet le dossier au Département de l'intérieur pour la suite de la procédure. Le dossier peut aussi être suspendu, pour permettre au candidat d'améliorer ses connaissances en français et/ou dans les matières abordées, avant d'être réentendu.

Au cours de l'année 2008, **160 nouveaux dossiers** (soit un total de 249 personnes) ont été déposés auprès du greffe municipal de Renens. Parmi ceux-ci, 76 l'ont été au titre de la procédure ordinaire et 84 dans le cadre d'une procédure facilitée.

Ce chiffre marque une stabilité par rapport au nombre de dossiers reçus au cours des dernières années, après l'augmentation significative connue avec l'introduction de la nouvelle loi en 2005:

2005:	139 dossiers
2006:	160 dossiers
2007:	169 dossiers
2008:	160 dossiers

Durant l'année 2008, **271 dossiers** au total ont été suivis par le greffe municipal (toutes années de dépôt confondues). **486 personnes étaient ainsi en cours de procédure de naturalisation**, dont **393 selon la procédure ordinaire** et **93 selon la procédure facilitée**. La durée moyenne de la procédure est de 2 ans et demi pour le type ordinaire et d'un an pour le type facilité. Le traitement des dossiers de type ordinaire peut être à cheval sur trois années ou plus (un dossier déposé en 2005 peut donc encore être en cours de procédure en 2008).

### **Auditions**

Au cours de l'année 2008, sur les 393 personnes en cours de procédure ordinaire, **142 ont été auditionnées**. Parmi elles, 117 étaient entendues pour la première fois (82 %), et 25 étaient réentendues, dont 22 pour la deuxième fois (16 %) et 3 pour la troisième fois (2 %).

Le tableau ci-après reprend les motifs de suspension pour ces 25 personnes et les délais fixés par la délégation à la Commission de naturalisation en vue d'une nouvelle audition:

Motifs de suspension				Nouvelle audition après suspension	
Pratique du français	Thèmes : histoire, géographie et civisme	Pratique du français + Thèmes	Total	Dans un délai de 6 mois	Dans un délai d'un an
4	12	9	25	9	16

### **Origine des candidats**

Les 486 candidats à la naturalisation suivis en 2008 sont issus de 31 nationalités différentes. Les cinq pays les plus représentés (la Turquie, la Serbie-et-Monténégro, le Sri-Lanka, l'Italie et la Bosnie-Herzégovine) représentent les deux tiers des dossiers.

### **Domicile des candidats**

La majorité des candidats dont le dossier de naturalisation était suivi par le greffe en 2008 est domiciliée à Renens (86 %) et dans l'Ouest lausannois (10 %). Quelques candidats résident à Lausanne et Morges et région.

### **Acquisition de la nationalité suisse**

Durant l'année 2008, 331 personnes ayant déposé un dossier auprès du greffe municipal de Renens ont obtenu la nationalité suisse, dont 202 selon la procédure ordinaire, et 129 selon la facilitée cantonale.

Ce chiffre marque un léger recul par rapport au chiffre de 2007 mais reste largement supérieur au nombre de dossiers aboutis au cours des années 2005 et 2006:

2005:	134 naturalisations
2006:	246 naturalisations
2007:	392 naturalisations
2008:	331 naturalisations.

LA MUNICIPALITE